

LETTRE DE CONSULTATION – DEMANDE DE DEVIS
Passé en application de l'article L.2123-1 du code de la commande publique

A- IDENTIFIANTS

1- Identification de la personne morale de droit public qui passe le marché

Maître d'ouvrage

**Ville du Moule
Hôtel de Ville
Rue Joffre
97160 LE MOULE
Tél : 0590 23 09 00**



Mandataire

**SEMSAMAR
Parc d'activité de la Jaille Bât 2
97122 BAIE-MAHAULT
Tél : 0590 32 36 00
Fax : 0590 90 77 24 / 0590 32 16 67**



Objet du marché

**Définition, élaboration et suivi des cahiers des charges
visant à la sélection des entreprises destinées à occuper
les sites de l'AGROPARK CARAIBES EXCELLENCE**

Procédure : Consultation ouverte avec possibilité de négociation par présentation d'une offre dans le respect des dispositions du code de la commande publique.

Objet : Prestation en ingénierie et accompagnement pour définir les modalités de mobilisation et contractualisation des futurs usagers ou clients de l'AGROPARK

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la consultation citée en objet, la SEMSAMAR, agissant au nom et pour le compte de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence, a été mandatée pour faire construire et livrer deux opérations AGROPARK, l'une concerne la pépinière d'entreprises pour l'agrotransformation et l'autre concerne la réalisation du lotissement parc d'activités destiné aux PME d'agrotransformation avec plus de cinq ou moins ans d'expérience.

La SEMSAMAR est aussi chargée de définir les modalités de sélection et d'installation des entreprises aptes à y exercer leurs activités.

C'est dans ce contexte que la SEMSAMAR cherche une assistance en ingénierie pour déterminer la stratégie et les modalités les plus adaptées afin de sélectionner les entrepreneurs pouvant occuper le site de l'AGROPARK.

La mission attendue se décomposera en 3 parties :

1. Sélection des entreprises destinées à intégrer la Pépinière

- Définition du profil type des entreprises
- Définition des modalités de mobilisation, d'animation et d'accompagnement des entreprises cibles.
- Rédaction de la procédure de sélection des entreprises cibles
- Formalisation d'une grille d'appréciation et d'évaluation du volet innovation des entreprises candidates
- Proposition d'un dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation de la sélection des entreprises cibles.

2. Elaboration et lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt pour l'occupation des lots à bâtir du Parc d'Activités AGROPARK

- Prospection et élaboration de fiches précisant l'orientation des entreprises souhaitant s'installer sur le lotissement Parc d'Activités
- Rédaction des pièces du dossier AMI
- Rédaction et présentation du rapport d'analyse de sélection des entreprises aptes à s'installer

3. Sélection de l'exploitant de la Pépinière

- Définition du ou des profils envisageables
- Rédaction du cahier des charges visant à sélectionner l'exploitant
- Rédaction du dossier d'Appel à Manifestation d'Intérêts

Les critères de choix de l'offre économiquement la plus avantageuse sont les suivant :

1. Le critère prix

La prestation noté sur 10 apprécié au regard du montant HT de l'offre du candidat. La note la plus élevée sera affectée au montant de l'offre la moins élevée. Celle des autres candidats résultera de la multiplication de la note la plus élevée par le rapport « montant de l'offre la moins élevée sur le montant de l'offre à noter ». Les notes ainsi obtenues seront pondérées selon le tableau ci-dessous.

2.Valeur technique

Critère « valeur technique de l'offre » noté sur 10 apprécié au regard d'un mémoire justificatif des dispositions que chaque candidat se propose d'adopter pour l'exécution du marché. Ce mémoire ne devra pas faire plus de 3 page (recto) et devra préciser les modalités d'intervention du candidat pour chacune des 3 parties dont est composée la mission. Les notes ainsi obtenues seront pondérées selon le tableau ci-dessous.

3.Le critère délai

La note maximum de 10 sera obtenue par le candidat proposant le délai le plus court de mise à disposition des éléments (le délai comptabilisé sera la somme du nombre de jours pour chaque partie de la mission donnant ainsi un nombre total de jours d'intervention pour accomplir la mission). La formule retenue pour attribuer une note pour chaque candidat est la multiplication de la note la plus élevée par le rapport « délai le plus court sur le délai étudié ». Les notes ainsi obtenues seront pondérées selon le tableau ci-dessous.

Critères	Pondération
Prix	35 %
Valeur Technique	50 %
Délai	15 %

Vous voudrez bien compléter la demande de devis ci-dessous et nous la retourner avec le mémoire justificatif **avant le 05/11/2024 à 12 heures (heure de Guadeloupe), dernier délai.**

Offre à remettre sur la plateforme <https://www.marches-securises.fr/>

Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira dans un délai de 3 jours à compter de la demande du pouvoir adjudicateur :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOT12).

Selon les pièces déjà transmises par le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché et toujours en cours de validité, l'acheteur ne sollicitera le candidat que pour les pièces manquantes.

La proposition devra s'établir en respectant la trame des postes indiqués ci-dessous :

Désignation	Nombre de jours	Prix HT de la prestation
<p>Sélection des entreprises destinées à intégrer la Pépinière :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition du profil type des entreprises • Définition des modalités de mobilisation, d'animation et d'accompagnement des entreprises cibles. • Rédaction de la procédure de sélection des entreprises cibles • Formalisation d'une grille d'appréciation et d'évaluation du volet innovation des entreprises candidates • Proposition d'un dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation de la sélection des entreprises cibles. 		
<p>Elaboration et lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt pour l'occupation des lots à bâtir du Parc d'Activités AGROPARK :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prospection et élaboration de fiches précisant l'orientation des entreprises souhaitant s'installer sur le lotissement Parc d'Activités • Rédaction des pièces du dossier AMI • Rédaction et présentation du rapport d'analyse de sélection des entreprises aptes à s'installer 		
<p>Sélection de l'exploitant de la Pépinière :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition du ou des profils envisageables • Rédaction du cahier des charges visant à sélectionner l'exploitant • Rédaction du dossier d'Appel à Manifestation d'Intérêts 		
TOTAL H.T. €		
T.V.A		
TOTAL T.T.C €		